

Conseil Municipal du	10 avril 2017	à	18h00
N°ordre	75	Titre	011 - Charges à caractère général - Indemnisations travaux préparatoires BHNS
N° identifiant	2017-0116		
Rapporteur(s)	Patricia PERSICO		
Date de la convocation	22/03/2017		
Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	M.BLANCHARD François et Mme BALLON Clotilde		
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	42	M. Alain CLAEYS - Maire Mme Laurence VALLOIS-ROUET - M. Francis CHALARD - M. Bernard CORNU - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Aurélien TRICOT - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Patricia PERSICO - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. François BLANCHARD - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU Adjoints Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Nicole BORDES - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - Mme Francette MORCEAU - Mme Michèle HENRI - Mme Christine BURGERES - M. Patrick CORONAS - M. Laurent LUCAUD - Mme Anne GERARD - Mme Clotilde BALLON - Mme Martine APERCE - Mme Jacqueline DAIGRE - M. Philippe PALISSE - M. Jean-José MASSOL - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Jacques ARFEUILLERE - M. Frédéric BOUCHAREB - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Coralie BREUILLE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Peggy TOMASINI Conseillers municipaux	
Absents	4	M. Jean-Baptiste RICCO - M. Alain VERDIN - Mme Aïcha HOUSSEIN - Mme Michèle FAURY-CHARTIER Conseillers municipaux	

Mandats	7	Mandants	Mandataires
		Monsieur BELGSIR El Mustapha	Madame GERARD Anne
		Madame GUERINEAU Diane	Madame TOMASINI Peggy
		Monsieur AIME Jules	Monsieur JEAN Yves
		Madame PROST Marie-Dolorès	Madame FRANCHET-JUBERT Valérie
		Monsieur ROBLOT Edouard	Madame DAIGRE Jacqueline
		Madame LABAYE Manon	Madame FRAYSSE Christiane
		Madame RIMBAULT-RAITIERE Nathalie	Monsieur CORONAS Patrick

Observations	<p>Le procès-verbal du Conseil municipal du 26 septembre 2016 a été approuvé.</p> <p>Les délibérations n°36, 76, 77 et 78 sont passées après la n°9, puis l'ordre chronologique des délibérations a repris à la n°10</p>
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	3- Commission Attractivité et aménagement de l'espace et du patrimoine de la ville 1- Commission générale Finances - Ressources - Personnel
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Attractivité - Développement économique Direction Entreprises - Tourisme - Agriculture
------------------	--

Dans le cadre des travaux de préparation à la mise en service du BHNS, d'importants travaux sur l'espace public ont été entrepris, place Charles VII, entre juillet et août 2016.

La durée et la nature des travaux ont provoqué d'importantes perturbations pour l'activité commerciale de l'établissement « Le Déjeuner sur l'Herbe » situé au 14 place Charles VII, 86000 Poitiers, en juillet et août 2016.

Sa clientèle n'a pu se rendre aisément dans son établissement, l'accès direct étant extrêmement difficile en dépit des aménagements de passage et d'une signalétique précisant l'accès aux commerces.

Monsieur Cédric Gaboreau, gérant de cette société à responsabilité limitée à l'enseigne « Le Déjeuner sur l'Herbe », a fourni les liasses fiscales des exercices 2014, 2015, 2016, ainsi que les relevés mensuels de chiffres d'affaires HT et demande à être indemnisé.

Ces informations comptables permettent un calcul précis des baisses de chiffres d'affaires pendant la durée des travaux et des comparaisons mensuelles avec les trois années précédentes. Ces données ont été certifiées par le cabinet d'expertise comptable de l'entreprise.

Les critères suivants ont été pris en compte pour le calcul final du montant de l'indemnisation proposé :

- durée des travaux à proximité de l'établissement,
- baisse significative du chiffre d'affaires.

Après examen, il vous est proposé :

- que la Ville de Poitiers prenne à sa charge une indemnisation égale à 4 400 €.
- d'autoriser le Maire ou en cas d'empêchement son représentant à signer tout document dans le cadre de cette opération,
- d'imputer la dépense correspondante à la sous fonction 822, article 6227, service 7800 du budget 2017 de la ville de Poitiers

POUR	49	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le

13 avril 2017

Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 avril 2017
Identifiant de télétransmission	86-218601946-20170410- Imc132981-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.4
Nomenclature Préfecture	Interventions économiques

Ville de Poitiers
Hôtel-de-Ville
Place du Maréchal Leclerc
CS 10569
86021 POITIERS cedex